

Bénévolat ou travail gratuit ?

Dan Ferrand-Bechmann est sociologue et professeur émérite à Paris 8 Saint-Denis. Elle a écrit de nombreux livres sur le bénévolat.

Certains élus songent à conditionner le RSA à un travail bénévole. Mais peut-on encore parler de bénévolat quand il s'agit d'un service obligatoire ?

Le conseil départemental du Haut-Rhin a voulu récemment obliger les bénéficiaires du RSA à faire du bénévolat. Sous peine de perdre leur allocation s'ils refusaient de participer à un travail « gratuit » proposé « généreusement » par des associations. Le juge administratif de Strasbourg a jugé cela illégal en octobre 2016, mais le président du Haut-Rhin a interjeté appel. De son côté, celui de la Drôme propose, au-delà du coût très lourd des budgets sociaux, de « faire passer les allocataires du statut d'usager à celui de bénévole actif et reconnu » en leur suggérant de faire du bénévolat et en les faisant encadrer par des associations. Ne peut-on reconnaître dans cette idée la philosophie à la base du RMI : dépasser l'assistance en aidant à l'insertion ?

À L'ORIGINE D'UNE CONFUSION

Le bénévolat, quel qu'il soit (charité, engagement, militantisme,

citoyenneté, honneur¹), est une action non obligatoire, sans rémunération et vers autrui². Pourtant les administrations, les associations et les médias entretiennent la confusion. Pourquoi ? Le « travail gratuit » profiterait certes aux associations et aux pouvoirs publics – qui ne manquent pas d'utiliser la force bénévole, au risque d'empêcher la création d'emplois salariés. En 2008, le Parlement européen considérait que le bénévolat « pourrait bien constituer notre source d'énergie renouvelable la plus durable.³ ». Son poids économique est estimé à 1 % du Pib : c'est une mine à ciel ouvert ! Il y plus de trente ans, des économistes⁴ citaient le travail gratuit – non marchand mais productif – des femmes au foyer. Et au Royaume-Uni, Ann Oakley⁵ dénonçait la non-comptabilisation des services rendus par les femmes. Cette réflexion, issue du féminisme, prédispose à parler de travail gratuit, qu'il soit librement consenti ou qu'il aille culturellement de soi.

En utilisant des paradigmes du travail, les bénévoles produisent des biens et des services, ils interagissent dans des collectifs régis par des carrières, des rôles... On pourra avancer qu'engager des jeunes (ou des moins jeunes) dans des associations, c'est leur offrir un tremplin vers l'obtention d'un stage ou d'un poste rémunéré. En retrouvant un emploi du temps et une action en équipe, ils acquièrent de nouvelles capacités, ils enrichissent leur CV, etc. On pourrait même systématiser ce type de travail pour donner des responsabilités à des jeunes et les mettre sur un chemin professionnel. Encore faut-il appeler un chat un chat ! Le bénévolat se distingue par son caractère volontaire, donc choisi. Si « l'énergie » est échangeable contre une aide monétaire, il s'agit, ni plus ni moins, d'un travail d'intérêt général auquel sont contraints les bénéficiaires d'allocations d'aide sociale, qui n'ont guère choisi leur situation et leur vulnérabilité.

Un apport bénévole indispensable

Ni la loi, ni personne, n'oblige les bénévoles à s'engager. Ils se différencient des salariés quant au sens donné à leur action, à leur

1. Ou « *Ehrenamtliche Helfer* » (les aidants pour l'honneur) en Allemagne.

2. D. Ferrand-Bechmann en collaboration avec C. Ferrand-Cooper, *Le Bénévolat. Au Bénévole Inconnu !*, Dalloz-Juris Éditions, 2014.

3. Commission du développement régional, *Rapport sur la contribution du bénévolat à la cohésion économique et sociale*, 10 mars 2008 [NDLR].

4. Ann Chadeau, Annie Fouquet et Claude Thélot, « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et statistique*, 1981, volume 136.

5. Ann Oakley, *Sex, Gender and Society*, Ashgate, 2015 [Temple Smith, 1972].

engagement, quant à leur rapport aux valeurs et au pouvoir. Leur implication est souvent sans limite, indispensable, complémentaire ou alternative à notre État-providence. Même s'il s'agit de *care*, de sollicitude et de souci de l'autre, il y a là une production nécessaire au lien social. Ces bénévoles sont souvent invisibles, invisibilisés ou peu reconnus⁶. Bien sûr, les statistiques cachent ceux qui mêlent engagement, plaisir et loisir personnel (ceux qui animent des associations de sport ou de loisirs). Leur impact sur la vie des territoires et des quartiers est indéniable. Mais la délimitation précise entre les diverses postures (usagers, adhérents, bénévoles occasionnels ou responsables actifs) n'est pas toujours évidente.

À côté du bénévolat, existe l'entraide : entre amis, conjoints, voisins... une aide sans rémunération ni obligation (sauf dans le cadre familial). On trouve, à l'étranger, d'autres types d'organisations : groupes d'entraide ou de paroles, « anonymes »... Ces structures, familiales ou communautaires, sont souvent liées à un quartier ou à un groupe identitaire – citons, par exemple, les engagements passés de Barack Obama à Chicago. Moins dans l'assistance et la « charité » que beaucoup de nos associations et moins verticales, elles donnent à leurs membres le pouvoir d'agir, l'*empowerment*. En témoignent les associations de malades qui regroupent des personnes concernées sur une base fraternelle, égalitaire, horizontale et efficace⁷.

Trouble sur le bénévolat

La discussion actuelle risque de jeter le trouble sur le bénévolat. Jugements de valeurs, contraintes économiques et stéréotypes s'y croisent, prédisposant à une analyse politique. Pour certains, le « travail gratuit » sous-entend une forme d'exploitation. Ce qui inquiète des responsables politiques, conscients du risque que des dispositifs d'aide et d'insertion deviennent des sous-emplois, à l'encontre de l'idée d'aides sociales sans contrepartie.

Le bénévolat est encore parfois perçu comme subalterne : amateur, non professionnel, non qualifié... alors qu'on assiste à une professionnalisation et une spécialisation de tâches autrefois exercées par des « profanes ». Dans des fonctions proches du social ou du *care*, par exemple à l'hôpital, dans les soins palliatifs ou dans l'accompa-

6. D'où le choix du sous-titre de mon dernier ouvrage, *op. cit.*

7. D. Ferrand-Bechmann, *Les bénévoles face au cancer*, DDB, 2011.

nement, on reproche aux bénévoles de s'en tenir à un rôle compassionnel, de sollicitude et de relations humaines ; autrement dit, à une « production » considérée comme évanescence. On leur reproche même de s'emparer de l'affection des personnes aidées, alors que les « professionnels » ont un rôle accru de surveillance et de contrôle. Qu'il s'agisse de salariés ou de bénévoles – souvent des retraités donc anciens salariés – a-t-il de l'importance, si tous ceux qui travaillent au sein de l'économie sociale ont en commun une éthique de la conviction et de la responsabilité ? Les personnes qui y seraient assignées, pour un « travail gratuit », risqueraient d'y participer avec d'autres motivations, liées à leur situation socioéconomique. Auront-elles le même désir de poursuivre le projet de l'association, qu'elles ne connaissent pas toujours ? On peut penser un engagement défrayé, mais ce sera alors un volontariat encadré par des textes clairs. En ayant en tête que les jeunes en service civique ou dans les dispositifs « ville » ne répondent pas toujours aux attentes des associations... Sans les bénévoles, notre État-providence s'effriterait davantage encore. Le temps libre des retraités, des jeunes en recherche d'emploi et des chômeurs indemnisés représente une banque de temps de plus en plus riche⁸. Pourtant, le nombre d'offres de bénévolat s'essouffle en regard des demandes. Les associations et les collectifs crient au manque de main-d'œuvre. Il n'est pas certain que l'entrée en scène de bénévoles « obligés » résolve le problème.

Choisir l'altruisme

Le souci de faire rentrer dans un emploi ceux qui en sont éloignés est bien dans le droit fil des idées d'insertion, en particulier quand il s'agit des jeunes. Le terme de bénévole appliqué à des contributions obligatoires, en échange d'un revenu minimum ou de tout autre aide, est fallacieux. Depuis plus de trente ans, les études sur les valeurs en Europe rappellent l'altruisme des Français. Si l'on observe une montée de l'individualisation, il n'y a pas davantage d'individualisme, ni de repli sur soi. Il suffit de regarder l'importance des solidarités familiales comme celles, fréquentes, des enfants déjà retraités vers leurs parents⁹. Mais peut-on obliger à l'altruisme ?

8. Hors associations, le bénévolat est aussi présent dans les administrations, les prisons, les hôpitaux, les syndicats, les mouvements sociaux et même dans les entreprises qui peuvent l'encourager, à l'instar des États-Unis.

9. Cf. « Quand nos aînés déclarent la dépendance ! », *Revue Projet* n° 326, février 2012 [NDLR].